

Bulletin de don

Sauvons l'Eglise de Paillas

FONDATION
DU PATRIMOINE



► Oui, je fais un don pour aider la restauration de
L'église Sainte-Croix de Paillas

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/101132

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Pyrénées, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'église Sainte-Croix de Paillas

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : | | | | | | | | | |

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l' impôt sur le revenu	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 1 000 € par an et de 66 % au-delà.			
Coût réel après réduction de l' impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l' impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre



En apportant votre soutien à l'Eglise de Paillas via la Fondation du Patrimoine, vous devenez co-artisans de notre histoire et profitez d'une réduction d'impôts.

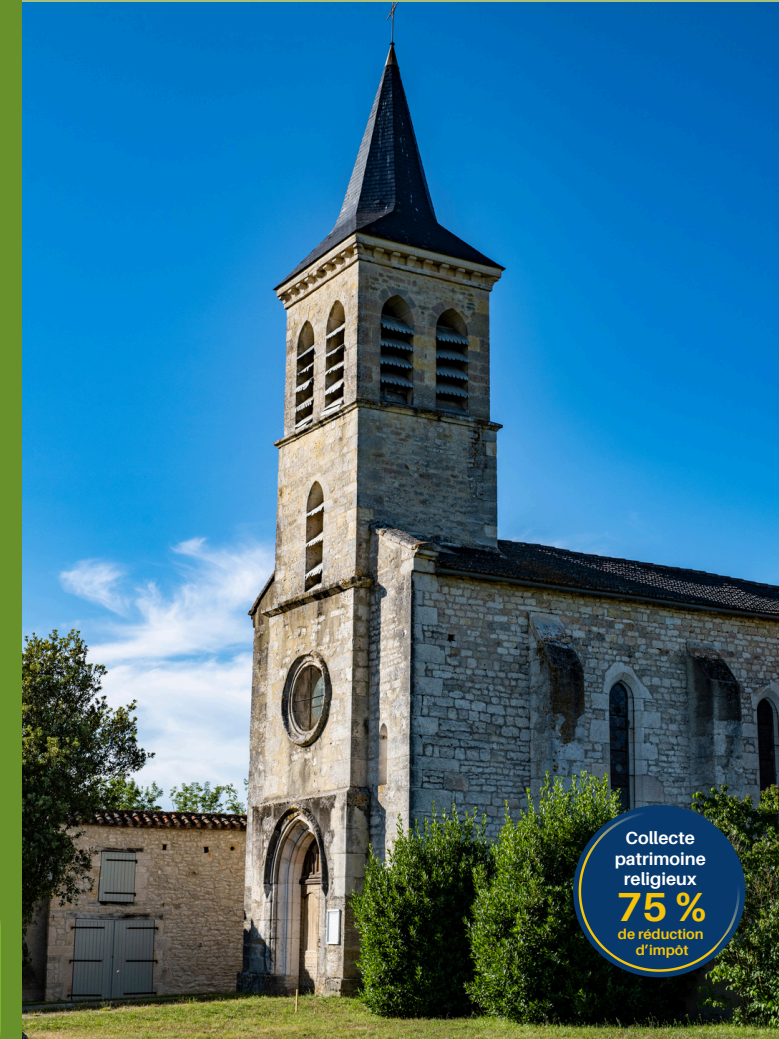
COMMENT FAIRE UN DON ?

- complétez le bulletin de don ci-contre,
- rendez-vous sur notre site internet,
- OU scannez ce QR code.



Informations et renseignements
au 05 65 31 61 17
www.lalbenque.fr

Sauvons l'Eglise de Paillas



Collecte patrimoine religieux
75%
de réduction d'impôt



Sauvons l'Eglise de Paillas Programme

24
JUIL
21 h

**CONCERT MUSIQUE
BAROQUE**

**Trio Vespéra
Eglise de Paillas**

Organisé par
"Les Amis de Paillas"

21
SEP
20h30

**Loto du
Patrimoine**

**Salles des Fêtes
de Saint-Hilaire**

Organisé par
l'Association "Récolte"

21
-
22
SEP

**JOURNÉES
DU PATRIMOINE**

**Ouverture au
public de l'Eglise
de Paillas**

**Exposition retraçant
l'histoire de l'Eglise,
son actualité
et présentant
le projet de restauration**

10h - 12h
14h - 17h

Organisé par
"Les Amis de Paillas"

La commune et les associations main dans la main pour sauver l'Eglise de Paillas.

La commission "Aménagement des espaces publics et patrimoine" et les associations investies dans la préservation du Patrimoine, se sont réunis pour imaginer un programme d'animations dont les bénéfices seront entièrement reversés au profit de la rénovation de l'église.

L'association "Les Amis de Paillas" déjà très dynamique pour faire vivre le hameau et l'embellir, portera une grande partie de ces animations aux côtés des associations "Récolte" et "VTT Lalbenque".

29
SEP
toute la
journée

Vide Grenier

**Chemin de l'Eglise
de Paillas**

Organisé par
"Les Amis de Paillas"

15
DEC
à 21 h

Rando de Noël

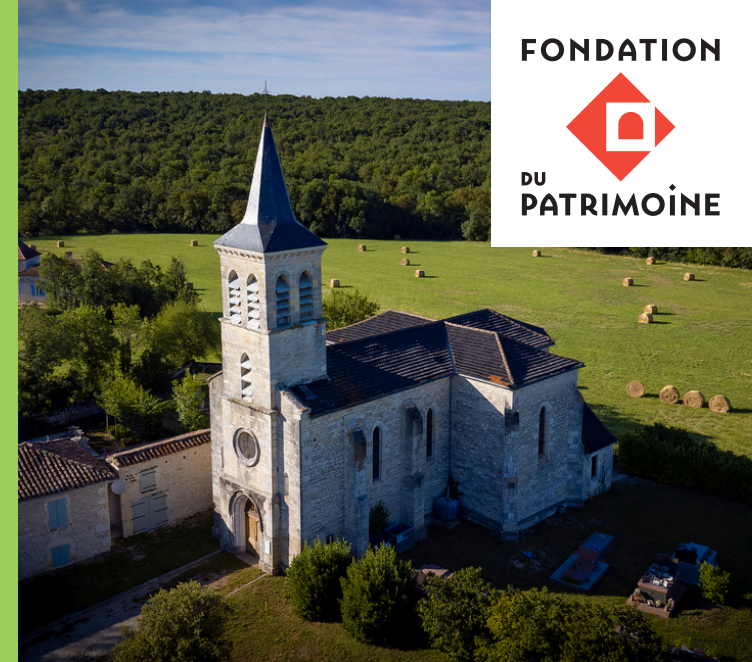
VTT, trail et marche

En partenariat avec
"VTT Lalbenque" et
"Les Amis de Paillas"

08
FEV

**Soirée "Os de
Canards" et
Danses Occitanes**

organisée par
"Les Amis de Paillas"



FONDATION



DU
PATRIMOINE

"Sauvons l'Eglise de paillas" avec LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2000 monuments et participe activement au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, elle soutient des projets faisant l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux.

Faire un don via la Fondation est une garantie de sécurité pour les donateurs qu'ils soient particuliers ou professionnels.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020



Bulletin
de don